

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	22	245	190	133	21
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	64	49	28	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	105	81	58	11	52,4 %
			Masculin	140	109	75	10	47,6 %
			Total	245	190	133	21	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	18	13	7	1	10 %
			Masculin	46	36	21	9	90 %
			Total	64	49	28	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	3	1	0	0 %
				Sans mention	69	51	27	7	63,6 %
				AB	44	36	27	2	18,2 %
				B	23	20	18	2	18,2 %
				TB	10	10	10	0	0 %
				Total	151	120	83	11	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	38	24	14	2	20 %
				AB	37	31	28	7	70 %
				B	12	11	6	1	10 %
				TB	2	2	0	0	0 %
				Total	91	69	49	10	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	3	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	17	13	4	3	30 %
				AB	19	15	9	3	30 %
				B	15	13	8	3	30 %
				TB	10	8	7	1	10 %
		Total	64	49	28	10	100 %		

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	193	160	110	19	90,5 %
			En réorientation	36	25	19	2	9,5 %
			Non scolarisés	9	3	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	2	2	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	245	190	133	21	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	62	49	28	10	100 %
			En réorientation	2	0	0	0	0 %
			Total	64	49	28	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture- Oenologie (3203)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	58	58	48	9
			Autres doublettes	30	10	1	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	43	38	27	10
			Autres spécialités	18	9	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	65,9 %	85,3 %	98 %	90 %
		Autres doublettes	34,1 %	14,7 %	2 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (3203)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	70,5 %	80,9 %	96,4 %	100 %
		Autres spécialités	29,5 %	19,1 %	3,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires (utilisation de l'algorithme)	Il permet de valoriser les acquis des candidats en sciences, mathématiques, économie (Disciplines dont l'esprit se rapproche des enseignements techniques du BTSA.)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis de l'établissement d'origine + filière d'origine du candidat (prise en compte de l'évaluation quantitative)	Aptitudes, capacité de travail, compétences en adéquation avec le diplôme envisagé	Très important
Savoir-être	travail et comportement sérieux, curiosité, maturité	appréciations portée par les équipes pédagogiques	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Candidature du candidat motivée et cohérence avec le projet d'études et /ou professionnel	lettre de motivation , éléments du dossier permettant de contrôler la pertinence du projet (stage, expériences diverses etc..)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	expériences/activités attestant de dynamisme et de maturité	fiche prévue à cet effet	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le BTSA viticulture-oenologie de Beaune classe ses candidatures selon la procédure et les critères énoncés ci-dessous : - un préclassement des candidats est réalisé via un algorithme ; Il permet de valoriser les acquis des candidats en mathématiques, économie mais surtout en disciplines scientifiques dont l'esprit se rapproche des enseignements techniques constitutifs de ce BTSA. - La note globale d'un candidat tient compte du préclassement réalisé mais également d'une étude d'éléments qualitatifs. Chaque dossier est ouvert, les éléments constitutifs de la fiche avenir font l'objet d'une évaluation. Les bulletins /appréciations des enseignants sont examinés et les critères liés à l'attitude, l'intérêt, la persévérance et les aptitudes sont également évalués. Enfin, la motivation du candidat et la crédibilité de sa demande fait également l'objet de l'intérêt de la commission ; dans cette optique, la lettre de motivation est lue avec attention et les éléments ajoutés au dossier par le candidat (stage, expérience à l'étranger, engagement citoyen etc...) sont pris en compte dans l'évaluation globale. Pour les candidats issus de la voie professionnelle, les éléments énoncés ci-dessus demeurent valables; Le jury s'attache à valoriser les parcours secondaires en cohérence avec la filière. Ainsi le baccalauréat professionnel CGEVV est jugé comme étant un bon préalable.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation BTSA viticulture-oenologie de Beaune est reconnue dans le monde professionnel, localement et à l'international ; Elle offre de belles perspectives de carrière et de poursuite d'études. Les candidatures sont donc nombreuses et le candidat doit soigner son parcours en première et terminale (sur les résultats comme sur l'attitude) afin de se donner toutes les chances de pouvoir être sélectionné. Si certains parcours scolaires sont privilégiés, aucun choix d'enseignements de spécialités ou de filière d'origine fait l'objet d'une exclusivité et chacun a la possibilité de candidater avec une chance d'être sélectionné. Il est apprécié que le candidat présente un intérêt pour la filière et qu'il montre qu'il s'est bien renseigné sur les débouchés professionnels ainsi que sur le contenu de la formation.

Signature :

Laurent GOUTTEBARON,

Proviseur de l'établissement Lycée agricole Viticole